

Le CCFD est-il complice de la violation de la nonciature ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Immigration](#), [Nonce](#), [Perepiscopus](#)

Date : 9 janvier 2013



Le blogue "[Le terrorisme pastoral](#)" revient sur l'occupation de la nonciature à Paris par un collectif d'immigrés clandestins, renommés "sans-papiers" par la grosse presse, comme s'ils avaient perdu leurs passeports, cartes d'identité, alors qu'ils ont simplement violé la loi en entrant de façon illégale sur le territoire français. Cet acte constitue, outre un délit, une injustice à l'égard des immigrés qui ont respecté cette même loi.

Notre blogueur remarque donc que l'épiscopat français est resté bien silencieux sur cette violation du droit international, puisque la nonciature est une ambassade et qu'elle jouit normalement (sauf en France ?) de la même immunité. Or, il faut remarquer que les immigrés sont manipulés par une association intitulée "9e collectif", lequel a pour soutiens, outre des associations de type antiracistes, le GISTI ([Groupe d'information et de soutien des immigrés](#)). Et le GISTI qui "*existe depuis 1972, est financé depuis plusieurs dizaines d'années... par le CCFD !*" Accessoirement, il est aussi financé par la mairie de Paris et la Région Ile de France, qui se retrouvent ainsi impliqués dans cette violation du droit international.